

I.S.S.N. 0758 - 8151



BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

société d'Histoire locale



nouvelle série n: 10 1993

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Nouvelle série n°10 - 1993



SOMMAIRE

Histoire et histoires du Chemin de Fer de Sceaux p. 3

TRAVAUX ET RECHERCHES

La Bienfaisance à Sceaux au XIX^e. siècle :
L'évolution de l'Infirmierie Jacqueline COMBARNOUS p. 7

CAUSERIE

Les richesses du patrimoine culturel
communal - compte-rendu par Micheline HENRY p. 29

COLLOQUE

Méthodologie des interviews
Compte-rendu par Micheline HENRY p. 36

IMAGES DU VIEUX SCEAUX Gabrielle GARAPON p. 39

Vient de paraître : l'église de Sceaux p. 40

EPHEMERIDES p. 42

VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée générale du 20 mars 1993
Rapport d'activités Françoise PETIT p. 44

In Memoriam p. 47

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

Revue annuelle

Directrice de publication : *Françoise Petit assistée de Jacqueline Combarnous*

Composition : *Pascale Maesele, Bibliothèque Municipale de Sceaux*

Mise en page et impression : *Gilbert Andriamahaleo*

M.J.C. Sceaux

Rédaction et diffusion : **Amis de Sceaux**

Bibliothèque Municipale

7 rue Honoré de Balzac

92330 SCEAUX

tél. : 46.61.66.10

Le Bulletin est servi à tous les adhérents

cotisation : 90 F individuelle

130 F par couple

200 F Bienfaiteur

AMIS DE SCEAUX :

Membres d'honneur : *Renée Lemaître, Erwin Guldner*

Membres du Bureau :

Présidente : *Françoise Petit*

Vice-Présidents : *Jacqueline Combarnous, Micheline Henry et Bruno Philippe*

Secrétaire générale : *Thérèse Pila*

Secrétaire générale adjointe : *Annick Bourdillat*

Trésorière : *Jacqueline Combarnous*

Membres du Conseil d'Administration : *Jeannette Beaugrand, Claude Bunot-Klein, Fabienne Corbière, Marie-Thérèse de Crécy, Simone Flahaut, Martine Grigaut, Henri Joncour, Geneviève Lacour, Philippe Laurent, Renée Lemaître, Madeleine Loubaton, Marianne de Meyenbourg, Germaine Pelegrin, Jane Quentin, Jacqueline Rambaud, Geneviève Rocquemont, Geneviève Streit.*

Permanences de l'Association :

Le samedi de 14h à 17h en dehors des périodes de vacances scolaires,
Salle du Fonds local de la Bibliothèque municipale.

Histoire et histoires du Chemin de Fer de Sceaux

Il y a cent ans, en 1893, la ligne de Sceaux a vu son tracé modifié et prolongé jusqu'à la gare de Robinson.

Pour marquer ce centenaire, la R.A.T.P. a fait circuler, au mois de juin 1993, sur le tronçon Bourg la Reine - Sceaux, une locomotive à vapeur et quelques wagons datant d'avant l'électrification de 1937.

Et le 21 septembre 1993, le Musée de l'Ile de France "accueillait" dans les communs de l'ancien château, une ancienne automotrice "Z" bien méritante qui attend, désormais un cadre élargi à ses dimensions pour recevoir son public. Madame Osorio-Robin, conservateur au Musée de l'Ile de France, responsable de cette mise en place, oeuvre dans ce sens.

A cette occasion, les Amis de Sceaux vous proposent deux textes courts évoquant le côté pittoresque de la ligne de chemin de fer de Sceaux.

L'un a été écrit par un journaliste de "Ric et Rac", "grand hebdomadaire pour tous" qui parut de 1929 à 1939.

L'autre est de la plume de Monsieur Georges Fourcade, archiviste, ancien secrétaire de notre Société, père de Monsieur François Fourcade, lui-même membre de notre Association, disparu trop tôt en 1984.



"La ligne de Sceaux"

"Sceaux Robinson"

Faut-il verser le pleur traditionnel ? C'est très joli le progrès, mais cela envahit et dépoétise tout de même les voies ferrées, nos très chères vieilles petites lignes de chemin de fer comme celle qui par les beaux dimanches de printemps menait à Robinson les étudiants, les grisettes, la folle jeunesse du pays latin.

Ouverte depuis le 23 juin 1846 la ligne de Sceaux dont le "tortillard" légendaire mettait trois quarts d'heure pour grignoter neuf kilomètres car il partait du boulevard St Jacques, est restée jusqu'à 1937 le dernier vestige d'une époque désuète et charmante.

Il y a une quarantaine d'années, on racontait encore sur elle cette histoire authentique : Pendant longtemps il n'y avait eu, le long de cette voie "pépère", ni signaux ni disques. On s'en passait très bien. Mais un jour, un fonctionnaire de la Compagnie, estimant qu'une ligne sans disque ne donne pas l'impression d'une ligne de chemin de fer vraiment sérieuse, en fit installer un par acquis de conscience, pour flatter la clientèle ... Et dès lors, il fonctionna de la manière suivante.

Un peu avant d'arriver à Sceaux, la locomotive du tortillard venant de Paris s'arrêtait sur la courbe qui dessinait aux abords de la gare une boucle complète et sifflait longuement : le disque était fermé, voie barrée. Alors le mécanicien descendait de sa machine, allait à pied jusqu'à la gare, entrait dans la salle d'attente, y prenait une chaise qu'il apportait et calait soigneusement à côté du disque. Il montait sur la chaise, tournait le disque, descendait, regagnait sa machine et après avoir sifflé encore, comme pour s'annoncer à lui-même et informer l'univers que la voie était libre, il faisait avancer son train de cinquante mètres, puis l'arrêtait de nouveau. Vite il sautait à terre, et refermait le disque afin que le mécanicien du train suivant pût recommencer la même cérémonie avec autant de conscience et de gravité ...

Bref, sa mission terminée à la grande rigolade des voyageurs, il époussetait la chaise de ses mains noires et la reportait précieusement dans la salle d'attente.

Ne nous moquons pas ... C'est peut-être grâce à ce disque et à cette chaise qu'aucune catastrophe n'est jamais advenue au "rapide" de Sceaux-Robinson.

Ric et Rac - 1er décembre 1937

Notre vieux chemin de fer de Sceaux

C'était un petit train très sympathique : aimable, poli et distingué, (il avait l'air aussi d'un joujou) et j'aimais bien, enfant, quand nous avions passé notre dimanche chez nos grands-parents, et que, le lundi nous regagnions notre domicile, m'installer dans un compartiment près de la portière, et admirer, de là, le jardin du Chef de gare, terminus de la ligne, rempli de fleurs anciennes et d'arbres fruitiers couverts de cerises, abricots, pommes et poires, qui devaient être bien savoureux !

Les voyageurs étaient installés depuis longtemps dans les wagons et le train allait partir. Tout à coup on voyait arriver en courant la femme de chambre du député d'alors : Tony Révillon, chargée du volumineux portefeuille de son maître. Elle disait quelques mots au chef de gare. Ce dernier faisait attendre le train jusqu'à l'arrivée de l'Elu, qui, ses longs cheveux rejetés en arrière, la redingote flottante, une vaste lavalère bleue, semée de pois blancs, enserrant son col, les poches bourrées de papiers sûrement fort précieux, arrivait l'air important et content de lui.

Le chef de gare allait alors accueillir, la casquette à la main, un homme si important, et notre député, de belle taille et bien rebondi, type du méridional traditionnel, se dirigeait vers le train, s'appuyant d'une main sur l'épaule de sa petite bonne et tenant de l'autre une rose, (car il était poète et romancier à ses heures) et se hissait dans le compartiment de 1ère classe qui lui était réservé, et rendait de la main, un dernier salut.

Le coup de sifflet du chef de gare se faisait alors entendre ; la locomotive lui répondait ; la vapeur fusait de ses pistons ; la machine patinait et se mettait en route doucement, entraînant, dans sa lente course, ses wagons qui défilaient sur la courbe gracieuse de la voie, semblant passer en revue le vieux petit quai avec ses barrières peintes en brun, son chef de gare en redingote noire rehaussée de boutons dorés, la tête couverte de la casquette aux feuillages, dorés aussi, et les deux employés en blouse et pantalon de toile bleue, sanglés par une large ceinture à raies horizontales alternativement rouges et noires. Puis on passait devant la guérite de l'aiguilleur qui présentait les armes avec son petit drapeau rouge, et la promenade commençait alors en déroulant ses courbes gracieuses au milieu des jardins fleuris, pour notre grande joie, à nous enfants, installés dans les curieux wagons de 3ème classe du service d'été : sortes de caisses en bois, couvertes d'un simple toit, les côtés garnis de rideaux

de grosse toile grise pour garantir les voyageurs du soleil ou des averses possibles. Puis on passait sous une première passerelle, de l'autre côté du jardin de la ménagerie. Mais je m'arrête là car nous nous éloignons en direction de Fontenay-aux-Roses.

La Cour de la gare se trouvait à l'emplacement occupé actuellement par notre marché, monumental et laid. Les bâtiments de la gare existent toujours, mais transformés en maison d'habitation, dont les sorties donnent sur l'impasse du marché.

Je la trouvais bien jolie cette cour, dans la belle saison, avec ses quelques plates-bandes fleuries quand, descendant du train de Paris, on y découvrait, attendant les voyageurs, une tapissière extraordinaire, attelée de deux gros chevaux aux colliers ornés de grelots ; les voyageurs y étaient assis dos à dos sur des banquettes allant d'un bout à l'autre du véhicule. Le conducteur était debout auprès de ses bêtes, tandis que sa femme, chargée de percevoir les places, criait : Robinson ! Robinson !, pour attirer les clients : c'était la seule liaison entre Sceaux et le lointain Robinson. Que cela me tentait de faire la promenade dans cette curieuse voiture dont la toiture était formée d'une toile rayée. Mais cela n'a été qu'un rêve d'enfant, jamais réalisé, car dans ce temps là, on économisait ses sous ! et on allait à pied !

Dans la cour, on trouvait un autre véhicule : un omnibus à impériale, à caisse jaune, également attelé de deux chevaux aux colliers ornés de grelots ; il attendait les voyageurs pour Châtenay, et descendait par la voie des Glaises.

Georges FOURCADE
Sceaux, 13 novembre 1948

Note : Le voiturier s'appelait Grébille

Dans la perspective de l'aménagement du futur Musée de la ligne de Sceaux, Madame Osorio-Robin est à la recherche de souvenirs, anecdotes, documents ou objets concernant cette histoire. Ils pourront être déposés aux Amis de Sceaux, à l'attention de Madame Micheline Henry.

TRAVAUX ET RECHERCHES

La Bienfaisance à Sceaux au XIX^e. siècle L'Evolution de l'Infirmierie

Dans le bulletin des Amis de Sceaux de 1992, nous avons vu comment les Seigneurs de Sceaux, de Colbert au Duc de Penthièvre, associés à l'Eglise, avaient pris en charge l'aide aux pauvres gens.

La période révolutionnaire va introduire une rupture, tout en maintenant une continuité dans l'exercice de la solidarité envers "les pauvres". Une rupture car, par une loi de la Convention Nationale, c'est la Commune aidée par le Département, qui aura désormais la charge de l'effort de solidarité, grâce notamment à une taxe sur les bals et les fêtes publiques. Une continuité parce que les moyens employés resteront les mêmes, ainsi que le lieu, l'Infirmierie de la rue des Ecoles, qui restera jusqu'à la fin du 19^e. siècle, le symbole de cette solidarité.

Est-il utile de préciser que les dons charitables resteront nombreux, et d'ailleurs tout à fait nécessaires pour soutenir l'effort communal.



Ecole des Soeurs par François Bonvin, 1876

LA BIENFAISANCE A SCEAUX AU XIX^e. SIECLE L'Evolution de l'Infirmierie

En 1789, l'Assemblée Constituante à peine réunie créa une grande commission, formée de membres du clergé, de la noblesse et du tiers-état, et la chargea de réfléchir à la réorganisation de l'assistance publique telle qu'elle existait sous l'Ancien Régime sous la forme de Bureaux de Charité. Son ambition était de prévenir la misère publique plutôt que de la soulager. Des travaux de cette commission, le Directoire s'inspira pour édicter, en décembre 1796, une nouvelle loi qui sera appliquée durant tout le XIX^e. siècle : "Les Bureaux de Charité, créés sous l'Ancien Régime, ont disparu avec la Révolution. Ils ont été reconstitués sous le nom de Bureaux de Bienfaisance par une loi du 7 Frimaire An V, qui a déterminé leurs fonctions, leur réorganisation et leurs ressources". (Répertoire Béquet, Tome 2, Assistance Publique).

En fait, il n'y eut pas de solution de continuité dans la prise en charge des indigents car, dès 1789, une ébauche de la loi définitive avait permis la création de ces bureaux au sein de chaque commune.



L'Abbé Cauvin

Celui de Sceaux est mentionné par les historiens dès 1790.

Selon l'abbé Cauvin, qui fut le secrétaire du Bureau de bienfaisance en 1855, le premier de ces bureaux fut créé le 18 juillet 1790, "en exécution du concordat et fondation en faveur des pauvres malades et vieillards infirmes de Sceaux par Monsieur Joseph Benoist Coste de Champeron, conseiller de Grande Chambre. (Ce personnage était devenu le propriétaire du château des Imbergères que lui avait légué Monsieur de Lovincourt). Les ressources de ce premier bureau consistaient en rentes anciennes pour la somme de 377 livres, en un legs fait par le comte d'Eu de 400 livres, plus la fondation Coste de Champeron de 1758 livres, auxquels s'ajoutait une rente achetée par Monsieur le Curé Fraissy de 25 livres, le tout se montant à 2560 livres". Ces rentes sur l'État se sont trouvées réduites par la suite, mais avec les remboursements et le montant des intérêts arriérés, de nouvelles rentes ont été acquises, et ont assuré la plus grande partie du financement des actions futures.

Le Bureau était formé d'une commission de cinq membres, présidée par la maire, Richard Glot, et comprenant le curé, Monsieur de Fraissy, un trésorier et deux notables de la commune. Monsieur de Fraissy avait eu la charge de l'administration de la charité avant la Révolution. Par contre, nous

ne connaissons pas le nom des deux notables car les registres du Bureau de bienfaisance ne figurent pas aux archives municipales avant la date de 1849.

Cependant, nous pouvons nous faire une idée de l'organisation de la charité à Sceaux au tournant du siècle et jusqu'en 1849 en reconstituant la destination et l'occupation du bâtiment de l'Infirmierie qui appartenait précédemment au duc de Penthièvre, et qui fut le siège de la distribution des secours jusqu'en 1902. En outre, nous disposons de nombreuses mentions d'assistance aux indigents, en argent et en nature, relatées dans les délibérations du Conseil Municipal de Sceaux.

Mais voyons d'abord le bâtiment

Dans cette période de gestation administrative, durant laquelle la commune est aux prises avec de graves problèmes, guerre aux frontières, pénurie de subsistances, insécurité intérieure, la ville de Sceaux manque cruellement de bâtiments publics. Le curé loge au presbytère jusqu'au mois de mars 1794, date à laquelle ordre est donné par le District (installé à Bourg la Reine) de le faire déménager sous quinzaine. La commune de Sceaux se voit alors accorder la jouissance de ce bâtiment, dans lequel, après des travaux d'aménagement, elle installe provisoirement deux salles pour les réunions du Conseil Municipal et le dépôt des archives. Deux autres pièces sont réservées au logement de l'instituteur, et une autre au citoyen Gendron, l'ancien sacristain, qui est chargé d'allumer le poêle le jour des séances du Conseil.

Le curé, Monsieur de l'Epine, s'installe alors rue Picpus (rappelons que la rue Picpus est notre rue Marguerite Renaudin), dans la **Maison des Soeurs** où il bénéficie d'un logement avec jardin. Sur le cadastre de 1823, cette "Maison" se présente encore sous la forme de quatre ou cinq bâtiments accolés autour d'une cour, avec deux jardins attenants sur l'arrière. En 1794, il reste au moins une soeur de Saint Vincent de Paul, Françoise Harel, qui donne ses soins aux pauvres et assure l'instruction des jeunes filles indigentes. En outre, l'Assemblée du canton, le Conseil Général, y tient ses séances*.

En août 1795, nous trouvons la dernière mention d'une "ex-Soeur de la Charité,(1) qui promet de se conformer aux lois de la République". Au mois de septembre, une institutrice est nommée, qui va, pendant une bonne vingtaine d'années et avec une indemnité de la commune, assumer les

* Sceaux était chef lieu de Canton depuis le mois de décembre 1795

fonctions jusqu'ici remplies par les Soeurs, jusqu'au moment où, vers 1820, des familles fortunées de Sceaux feront venir les Soeurs de Saint-André dites aussi Filles de la Croix.(2)

En 1797, ce "bâtiment de bienfaisance et de charité" est exclu de la vente des biens nationaux par un arrêté du Directoire du 8 vendémiaire. Et le 29 septembre 1798, un nouvel arrêté de l'Administration Départementale décide que "le Bureau de Bienfaisance est réintégré en la jouissance et possession de la maison connue sous le nom d'Infirmerie". Nous pouvons supposer qu'il partageait, jusqu'à cette date, les pénates du Conseil Municipal.

Lorsque l'année suivante, en 1799, le bâtiment du presbytère sera vendu comme bien national, les services municipaux s'installeront rue Picpus où ils resteront jusqu'en 1843, date de la construction de la première mairie ; et la commune versera au Bureau de Bienfaisance un loyer annuel. En 1813, dans une liste d'immeubles appartenant à la commune, on trouve cités en premier lieu : une maison avec dépendances où logent le curé et l'institutrice des filles, et où se tiennent les séances de la mairie, de plus servant de prétoire au juge de paix. Même s'il n'est pas nommé, juridiquement c'est bien le Bureau de Bienfaisance qui est le propriétaire ; il est assujéti à l'impôt foncier. Gageons qu'à cette époque ses membres étaient considérés comme des agents de l'autorité municipale.

Les fonctions et les ressources du Bureau de Bienfaisance

La loi du 7 Frimaire An V avait attribué l'organisation des secours aux communes. C'est à la commune qu'appartenait désormais la charge de secourir les individus et de soulager leurs misères. Le département apportait son aide quand les ressources communales étaient trop faibles. L'Etat, enfin, accordait des subventions aux institutions charitables en cas de besoin.

Les Bureaux de Bienfaisance étaient organisés en vue de la distribution des secours à domicile.

Ils donnaient selon les besoins et la saison, du pain, de la viande, des combustibles, des vêtements et des médicaments, et s'attachaient les services d'un médecin qui avait le titre d'officier de santé ; au bout de quelques années, une rétribution financière lui fut attribuée. A Sceaux, c'est le docteur Joseph Thore, ancien chirurgien de l'Infirmerie du

duc de Penthièvre, qui fut le premier médecin à exercer gratuitement ces fonctions charitables au service des pauvres jusqu'à sa mort en 1802.

Chaque commission comprenait cinq citoyens élus par la municipalité ; puis un décret de l'An XIII confia ces nominations au Ministère de l'Intérieur après avis du Préfet, sur une liste choisie par le Bureau de Bienfaisance lui-même.

Au début, ils étaient renouvelés chaque année par moitié. Après l'An XIII, ils furent renouvelés annuellement par cinquième. Leurs fonctions étaient gratuites et ils devaient rendre un compte mensuel de leur administration au Conseil Municipal. (En fait, ce n'est qu'à partir de 1837 que cette obligation devint effective grâce à une nouvelle loi, et que l'on trouve chaque année l'approbation du budget et du projet de budget par la municipalité dans les registres de délibérations).

Des ressources spéciales furent créées, consistant essentiellement en une taxe de 10% en sus du prix des billets d'entrée dans les bals publics et les spectacles, et qu'on appela "le droit des pauvres". On trouve en effet mentionnée la perception d'un "droit des pauvres" s'ajoutant au prix de location de la Rotonde de la Ménagerie. Ce droit pouvait être perçu sous forme d'abonnement annuel. En 1849, le sieur Brun, entrepreneur du Bal de Sceaux, eut droit à une remise de 50 F sur son abonnement annuel au droit des pauvres qui se montait à 300 F.

En outre, les Bureaux de Bienfaisance furent habilités à recevoir des dons et legs sous réserve d'approbation par le préfet dans le cas de legs importants, et autorisés à faire des collectes à domicile tous les trois mois, ainsi que dans les églises (décret du 12 septembre 1806).

Dès 1790, une liste des indigents fut établie et révisée régulièrement. En 1791, on relève 37 indigents pour 2043 âmes.* Notons au hasard, quelques interventions charitables dans notre commune. En février 1793, est organisé un bal de charité au profit des pauvres. Le solde bénéficiaire de 990 livres 17 sols servira à rembourser à la Soeur de Charité les avances faites pour les médicaments pour les pauvres ; plus un don de 12 livres à la femme Roche dont le mari est volontaire aux frontières. Le 16 août 1794, on décide que les glanures seront battues pour faire du pain aux indigents. (Un système de cartes de pain avait été organisé depuis quelques mois).

* chiffres cités par Advielle. Recensement de la municipalité, comprenant la population flottante de la belle saison ...



En février 1795, les citoyens fortunés sont invités à donner de l'argent au Bureau de Bienfaisance pour les pauvres. Etant donné la dureté de la saison, on recueille dans une tournée 210 livres qui sont réparties aussitôt entre les indigents au nombre de 33, "ainsi que 28 livres pesant de riz qui restait chez le citoyen-maire". Au mois de septembre, on note l'arrivée de 17 quintaux de riz qui seront distribués aux indigents ; et le mois suivant, le paiement fait au boucher par l'Administration de charité.

Rappelons le legs fait par testament du "citoyen Penthievre" en novembre 1793 à la municipalité pour les pauvres de la commune.

Pour figurer sur le registre des pauvres, les indigents doivent prouver leur domicile de secours, c'est-à-dire leur lieu de résidence dans la commune. Pour ceux qui n'ont pas de domicile fixe et dont l'état nécessite des soins, la commune n'a pas obligation de les soigner, mais l'Etat accorde annuellement des secours pour les assister.

La vie du Bureau de Bienfaisance et de l'école jusqu'en 1849

La société des jardins et des Eaux de Sceaux était tenue par contrat de fournir gratuitement de l'eau à la Maison des Pauvres dont la prise d'eau, installée dans la cour, était alimentée par la conduite des eaux d'Aulnay. L'entretien des bâtiments était assuré par les ressources propres* et par l'indemnité de la commune y compris pour le logement du curé.(3) C'est une obligation pour elle de pourvoir au logement du prêtre, mais elle n'est pas seule à assumer cette charge : en juin 1805, le Conseil municipal observe que ... "les habitants de Sceaux pourvoient honorablement aux frais de culte par d'autres moyens que le recours aux centimes, que d'un autre côté, par le soin et le zèle des autres habitants, Monsieur le Curé occupe gratuitement et à sa satisfaction une maison avec jardin".

D'après la loi qui les avait fondés, les Bureaux de Bienfaisance n'avaient pas le droit de se transformer en hospices ou asiles et de se détourner ainsi du but exclusif de leur mission qui était de secourir les malheureux à domicile. Disons tout de suite qu'à Sceaux, la législation a été contournée puisque la maison de la rue de Picpus a continué d'accueillir l'école des filles, et à partir de 1849, une infirmerie. Il est vrai que sa mission première n'a pas été abandonnée pour autant.

* (les intérêts des rentes)

Mais le désir d'aller au-delà de cette mission a toujours été présent à Sceaux. En témoigne notamment le projet ambitieux conçu en 1822, Monsieur Théophile Barrois étant maire, de créer à Sceaux, alors sous-préfecture, une maison de retraite pour héberger les vieillards des deux sexes, indigents, blessés ou malades. "Les pauvres de la commune possèdent à Sceaux une maison assez spacieuse, propre à être convertie en une maison de vieillards infirmes sans famille. Cette maison serait louée par le Bureau de charité de Sceaux à l'arrondissement, moyennant la somme de 600F", (le projet concernait 42 communes). Des souscriptions étaient prévues pour acheter le mobilier et le linge nécessaire à l'établissement. Et une imposition sur l'arrondissement devait permettre d'assurer le service intérieur avec trois ou quatre Soeurs et un médecin. Les médicaments devaient être envoyés par la Pharmacie Centrale des hospices de Paris grâce à des bons délivrés par les médecins des divers bureaux de bienfaisance.

Ce projet très élaboré n'a pas réuni les suffrages nécessaires ou bien s'est heurté à l'opposition de l'Administration, car il ne reparait pas dans les délibérations suivantes. Ce n'est qu'en 1895 que Sceaux aura un hospice de vieillards, grâce à une fondation privée.

Les Soeurs de Saint-André

Nous ne connaissons pas la date exacte de leur installation. Nous ne pouvons que la situer approximativement entre 1813, date à laquelle une institutrice est mentionnée à la Maison des Soeurs, et 1825 où elles occupent déjà leurs fonctions depuis quelques années. Nous savons par ailleurs que le mathématicien Cauchy est à l'origine de leur établissement à Sceaux.(4)

Une polémique au sein du Conseil Municipal entre le maire, pressé par le préfet, et ses conseillers, nous éclaire utilement à ce sujet.

En mai 1825, le maire, Nicolas Fauchat, demande au Conseil une allocation de fonds pour les Soeurs de Saint-André qui sont en cette commune. Bien que réticent, le Conseil vote une somme annuelle de 60 F., estimant que "ce mode d'enseignement est extrêmement onéreux attendu qu'il se fait gratuitement et sans distinction tant au profit des filles indigentes qu'en faveur d'enfants dont les pères et mères sont aisés".



Augustin-Louis Cauchy
lithographie, Musée de
l'Île de France - Sceaux

En 1827, le débat resurgit à l'occasion d'une décision du Ministre de l'Intérieur qui supprime une allocation pour frais de logement des trois soeurs, imputée jusqu'ici sur les fonds départementaux. Le maire, Monsieur Huart-Duparc, propose de voter une nouvelle allocation, mais il rencontre l'opposition définitive de ses conseillers sur le sujet. "Le Conseil est instruit que des personnes bienveillantes ont réuni des fonds et formé un capital dont le revenu est destiné à l'entretien des Soeurs. Il observe qu'avant l'établissement des Soeurs, auquel la commune n'a pris aucune part, l'éducation des filles n'était pas abandonnée, qu'elle était au contraire très bien dirigée par une personne méritante (l'institutrice) qui s'est toujours concilié le suffrage des habitants et des divers curés de cette paroisse ; que cette dame recevait une indemnité pour les soins qu'elle donnait aux filles indigentes".

"Il observe que trois Soeurs ne sont pas nécessaires à l'éducation des filles de cette commune, que 12 ou 15 filles au plus sont dans le cas de recevoir une éducation gratuite comme indigentes, que toutes les autres ont la possibilité de payer **comme autrefois** une rétribution suffisante pour indemniser leurs institutrices."

Notons que le Bureau de Bienfaisance allouait aux Soeurs une somme annuelle de 180 F., en plus du logement, et qu'une rente annuelle de 225 F. était acquise en leur nom pour leur entretien.

Le Conseil observe enfin que "les personnes qui s'étaient chargées de les installer les avaient entretenues pendant plusieurs années, sans que la commune ait été sollicitée, et que la somme annuelle de 60 F. qu'il a accepté de verser en considération des soins qu'elles donnent aux filles indigentes au nombre de 15 lui paraît suffisante".

Ce début de guerre scolaire trouvera sa solution au moment où le bâtiment du presbytère sera donné à la Fabrique par son dernier propriétaire, l'Abbé Mercier, en 1837. Après quelques aménagements, le Curé put y résider à nouveau à partir de 1839 (après quarante ans d'exil), et libérer ainsi le local qu'il occupait rue Picpus, le laissant à l'usage de l'école. Il est intéressant de savoir qu'en 1818 le Bureau de Bienfaisance a participé financièrement avec quelques particuliers à la création d'une école élémentaire d'enseignement mutuel, c'est-à-dire basée sur une contribution des parents, mais gratuite pour les enfants pauvres. La commune ayant reconnu l'importance de cette école, demanda au Préfet de prélever sur le "fonds des communes" la

somme de 1500 F. nécessaire au remboursement de la Commission de charité qui en avait avancé les fonds.

Dès 1838, le maire, Monsieur Vandermarcq, "a le désir de voir s'agrandir le local des Soeurs destiné à l'école des filles et présente un devis pour pratiquer aux habitations des religieuses qui se vouent à l'éducation des filles, une salle qui, par son espace et sa position, pourrait faire salle d'asile en même temps que salle d'étude".* (5)

A partir de 1842, le projet de construire un bâtiment pour la mairie s'ébauche. Les services municipaux sont trop à l'étroit rue Picpus, et de son côté, le Bureau de Bienfaisance demande à la commune de rentrer en jouissance des deux salles qu'elle y occupe. On sait que ce projet sera rapidement réalisé ; la première mairie est en effet achevée en 1843. L'école peut donc s'agrandir. Les deux salles libérées vont servir de salles de classe, après les réparations nécessaires, et l'ancienne salle de classe deviendra salle d'asile. On sait par l'Abbé Cauvin, qui était alors Curé de Saint-Jean-Baptiste, qu'après l'agrandissement de l'école, les Soeurs, au nombre de quatre, recevait, de 70 à 80 enfants.

Nous connaissons très peu de détails qui nous permettent d'imaginer leur cadre de vie, mise à part l'anecdote de la guipure, racontée par l'Abbé Cauvin, et qui date de 1846. Celui-ci avait remarqué chez les Soeurs, dans la classe des enfants, une statue de la Vierge dont le piédestal était orné d'une guipure empesée, remplie de trous. Il fait remarquer aux bonnes soeurs que c'était une fort belle guipure et elles s'empressèrent de la lui offrir pour l'église. On chercha alors dans les chiffons, entassés dans une armoire, on retrouva trois ou quatre morceaux pareils, on les envoya dans une bonne maison de Paris, et ils en revinrent en très bon état, paraissant n'avoir jamais fait qu'un tout bien uni ; et l'Abbé Cauvin d'ajouter : c'est une charmante guipure que l'on doit au désintéressement de la Soeur Angadrème. Notre reconnaissance lui est acquise ...

Le Département vote un secours de 200 F. pour l'installation de l'asile. Le budget du Bureau de Bienfaisance souffre cette année-là d'un excédent de dépenses, et la commune doit accorder des crédits spéciaux pour acheter de la viande et des médicaments.

Une ordonnance de 1843 établit des recettes nouvelles pour les Bureaux de charité, en leur attribuant un tiers du produit des concessions dans les cimetières.

* A cette occasion, le Département votera un secours de 225 F. qui sera donné aux Soeurs ainsi qu'un don de 45 F., destiné à l'achat de livres pour les élèves indigentes

Comme nous l'avons dit, une loi du 18 juillet 1837 avait fait obligation aux Bureaux de Bienfaisance de soumettre annuellement leur budget et leur projet de budget à leur Conseil municipal. Depuis cette date, nous trouvons dans les délibérations municipales, tous les ans au mois de juillet, le compte rendu de ce budget ; en 1841 par exemple, Monsieur de Plas étant le receveur municipal et de ce fait receveur de droit du Bureau, les recettes se montent à 5585,20 F. et les dépenses à 3085,23 F., ce qui donne un excédent de 2499,97 F.. Le budget de la ville était au même moment de 8697,47 F pour les recettes et de 4846,23 F. pour les dépenses. Les travaux exécutés cette année-là à la Maison des Pauvres se sont montés à 339,24 F.

Après le départ du curé, le loyer versé par la commune au Bureau pour l'utilisation de deux salles passe de 300 F. à 100 F par an.

Les Dons et legs

De nombreux legs ont alimenté tout au long du siècle les ressources du Bureau, surtout après 1850, quand les dépenses se sont accrues. Comme ces legs étaient obligatoirement soumis pour approbation aux autorités de tutelle par le Conseil Municipal, ils sont mentionnés dans les comptes rendus de séances. Notons les plus intéressants. En 1825, une ordonnance royale accepte un don de 300 F. d'une Dame Lefèvre en faveur des pauvres. En 1837, une demoiselle Lepelley qui tenait une maison d'éducation de jeunes filles, route de Sceaux à Bourg la Reine, donne à la commune de Sceaux une rente de 80 F. dont les arrérages seront employés uniquement à améliorer le sort des Soeurs de Saint-André, chargées de l'enseignement des petites filles pauvres de la commune. Belle solidarité entre enseignantes ... En 1835, on note un legs de Monsieur Cierlan de 500 F. au profit du bureau de Bienfaisance et en 1841, c'est Madame Cierlan qui offre une rente de 400 F. au profit des pauvres, dont les intérêts doivent être utilisés sous forme de distributions annuelles de vêtements, de chaussures et de pain.

Bien évidemment, les élans charitables ne passaient pas tous par la Charité publique. Écoutons de nouveau l'Abbé Cauvin : "Outre les ressources du Bureau de Bienfaisance qui peut répandre chaque année des secours abondants, la classe pauvre trouve encore à Sceaux de nombreux soulagements dans la libéralité de familles riches". Le mathématicien Cauchy, qui résidait souvent à Sceaux dans la propriété de son beau-père, Monsieur de Bure, créa à Sceaux la Confé-

rence de Saint-Vincent de Paul vers 1833. Cette société d'activités charitables venait d'être créée à Paris par Ozanam, dont Cauchy était l'ami.

Vers 1847, nous dit l'Abbé Cauvin, une association de dames riches de Sceaux créa l'Oeuvre des Dames de la Miséricorde. Chacune avait apporté un minimum de 12 livres, et ce petit capital avait permis l'achat de matelas, lits de sangle, oreillers, couvertures et draps de lits. Ce matériel était confié à la garde des Soeurs de Saint-André qui avaient la charge de le prêter aux malades et aux infirmes, et de le blanchir en cas de besoin. Madame la duchesse de Trévise était la présidente de l'oeuvre, Monsieur le Curé le directeur. Les réunions se tenaient au presbytère.

L'action de cette association charitable nous prouve, s'il en était besoin, combien Sceaux avait un urgent besoin d'un local où recevoir les malades pauvres.

L'Infirmerie

C'est à l'occasion d'une épidémie de choléra à Paris qu'en août 1849, dans une dépendance de la Maison des Pauvres, fut créée une infirmerie communale dans laquelle les indigents, atteints de maladies aiguës et de blessures graves, seraient admis temporairement pour y être soignés gratuitement. Le Bureau de Bienfaisance louait son local à la commune, et le maire, Monsieur Garnon, fit verser une allocation de 1000 F. de premier établissement. S'y ajoutait un don de 300 F. du Président de la République. L'infirmerie était de six lits complets et la direction en fut confiée aux Soeurs.

En même temps, le Bureau de Bienfaisance reçut de l'Etat et du Département une allocation de 10.000 F. pour les travaux de construction de la salle d'asile, qui furent confiés à Monsieur Naissant, l'architecte qui avait construit la mairie. Etant donné le mauvais état du bâtiment à transformer, (rappelons qu'il avait été acheté en 1689 par les héritiers de Madame Colbert), le montant du devis fut dépassé et le Bureau, de pair avec la commune, sollicita du Préfet un secours spécial de 800 F.

Monsieur Eléonor-François Desgranges, colonel de la troisième région de la banlieue, fit don d'une rente de 500 F. au profit de l'instruction des enfants pauvres. Et le Docteur Jean-Louis-Michel Thore, d'une rente de 150 F. pour la nouvelle infirmerie. Les temps étaient durs. Pendant l'hiver



François-Nicolas-Achille Garnon,
notaire

1850, la duchesse de Trévisé fit don de deux septiers de blé, ce qui permit de prolonger jusqu'au 10 mars la distribution hebdomadaire de pain aux ouvriers sans ouvrage.

En novembre de la même année, la "Maison des pauvres" est à nouveau mise à contribution par la municipalité qui veut y loger un prêtre auxiliaire, moyennant le paiement d'un loyer de 100 F. Mais le Supérieur des Soeurs de Saint-André proteste et menace de supprimer l'établissement des Soeurs ; "La Maison de la rue de Picpus doit être exclusivement réservée à l'école des filles, à la salle d'asile et à l'Infirmerie". Le prêtre est prié de quitter les lieux en février 1850. En 1852 une soeur supplémentaire est nommée pour les besoins du service.

L'infirmerie et l'école feront l'objet d'améliorations et d'agrandissements permanents.

En novembre 1853, par suite de l'augmentation du nombre d'élèves dans la grande classe, le maire demande d'apporter des améliorations aux bâtiments de l'école. Pour les deux salles de classe, il est demandé d'ouvrir une porte sur la cour à la place des deux croisées, afin de remédier à l'entrée commune par le corridor, et pour les rendre ainsi indépendantes.

En outre, un crédit est voté pour l'achat d'arbres fruitiers et les frais de leur plantation dans le jardin dépendant du logement des Soeurs.

Enfin, deux bâtiments et terrains mitoyens de l'asile sont acquis en 1853 et 1855 pour agrandir la cour et la rendre plus régulière ; l'ensemble des bâtiments, jardins et cours (y compris l'Infirmerie) occupait 602m². La seconde acquisition fut faite grâce à une souscription : 4000 F. furent offerts par le duc et la duchesse de Trévisé, 300 F. par Monsieur Vandermarcq*, 200 F. par Monsieur Maufra* (qui était membre de la commission de charité), et 100 F. de la veuve Laveyssière. Le complément de 1400 F., plus 600 F. de frais, fut voté par le Bureau.



Achille-Mammès-
Jules-Xavier Maufra,
notaire

L'Infirmerie va rester rue de Picpus jusqu'en 1902

Un règlement pour l'admission des malades est institué en 1851 : les visites des familles se font le jeudi et le dimanche de 1h à 2h. Seuls, ont droit de visite permanent les docteurs Thore, père et fils le curé et les vicaires. L'infirmerie sera agrandie en 1855 et le 9 février 1856, le Bureau de Bienfai-

* Monsieur Vandermarcq était le propriétaire du Château des Imbergères et avait été maire de 1837 à 1846.

* la famille Maufra est connue à Sceaux depuis la fin du XVII^e. siècle. Un de ses membres fut notaire de la ville au 19^e. siècle. Elle est alliée à la famille Thore

sance recevra un don de 3000 F. de la part de l'Empereur à l'occasion de la naissance du Prince Impérial. Ce don permettra de renouveler le matériel de l'Infirmierie. On achète du linge, une jambe de bois, des couvertures, et on peut dégager du Mont de Piété ce qu'il avait fallu y mettre ... En outre, 1455 F. sont consacrés à une distribution charitable à une liste d'indigents, sous forme d'aide au loyer, de vêtements divers (un pantalon, une chemise, une robe), et de couvertures.

Les distributions se faisaient régulièrement grâce à un système de bons. Il est remarquable que la ligne budgétaire la plus importante était toujours celle qui concernait l'achat de pain.

En mai 1856, un dortoir est installé au-dessus de la salle d'asile pour faire faire la sieste aux enfants les plus petits. En novembre de la même année, le docteur Thore décède. Son fils, Ange-Marie, reste seul médecin de l'infirmierie et des pauvres.

Les besoins financiers se font plus importants et l'on enregistre de nombreux legs. En 1858, un legs fait par testament par Monsieur Molinier fut contesté après sa mort par sa belle-soeur, et donna lieu à un long procès. La donation qui se montait à 35.000 F. fut acquise par le Bureau de Bienfaisance en 1865.

Notons aussi celui de Monsieur Jean-Louis Sinet, notre historien, qui donnait par testament en 1864 une rente perpétuelle de 200 F. à la commune de Sceaux pour former une caisse de secours à l'effet de soulager les personnes malades ou incurables, ou pour un besoin pressant, **seraient-elles étrangères à la commune.**

En décembre 1867, un legs de Jean-Grégoire-Arnaud Maufra, frère du notaire de la rue du Petit-Chemin. Le nom de ces bienfaiteurs nous sont devenus familiers, ainsi que les noms des médecins attachés au Bureau de Bienfaisance. Après les docteurs Thore, c'est le docteur Marchandon qui est nommé pour cinq ans, et qui doit prêter serment.

En novembre 1869, progrès oblige, les ressources sont suffisantes pour moderniser l'infirmierie. L'année précédente, le Bureau de Bienfaisance s'était déssaisi d'un morceau de terrain, qu'il avait vendu à la commune pour la construction de l'Ecole des filles. Le produit de cette vente, 12.000 F., avait été employé en achat de rentes à 3%. On veut créer une salle des morts, un cabinet de consultations, un parloir, une salle d'attente pour les malades, ainsi qu'une salle de bains et une



le Dr Ange-Marie Thore



Jean-Louis Sinet,
architecte-arpenteur

lingerie. Cette transformation est rendue possible par la libération des salles d'école. On construit en effet de nouvelles classes sur des plans de Monsieur Jacques Lequeux, architecte de la municipalité, qui resteront contiguës à l'Infirmierie.

Le 15 novembre, à la suite du décès de la duchesse de Trévisse, le don d'une rente de 1000 F. au profit du Bureau de Bienfaisance est enregistré ; la distribution des intérêts sera faite par une commission composée de Monsieur le Curé, Monsieur le Maire et le propriétaire du château.

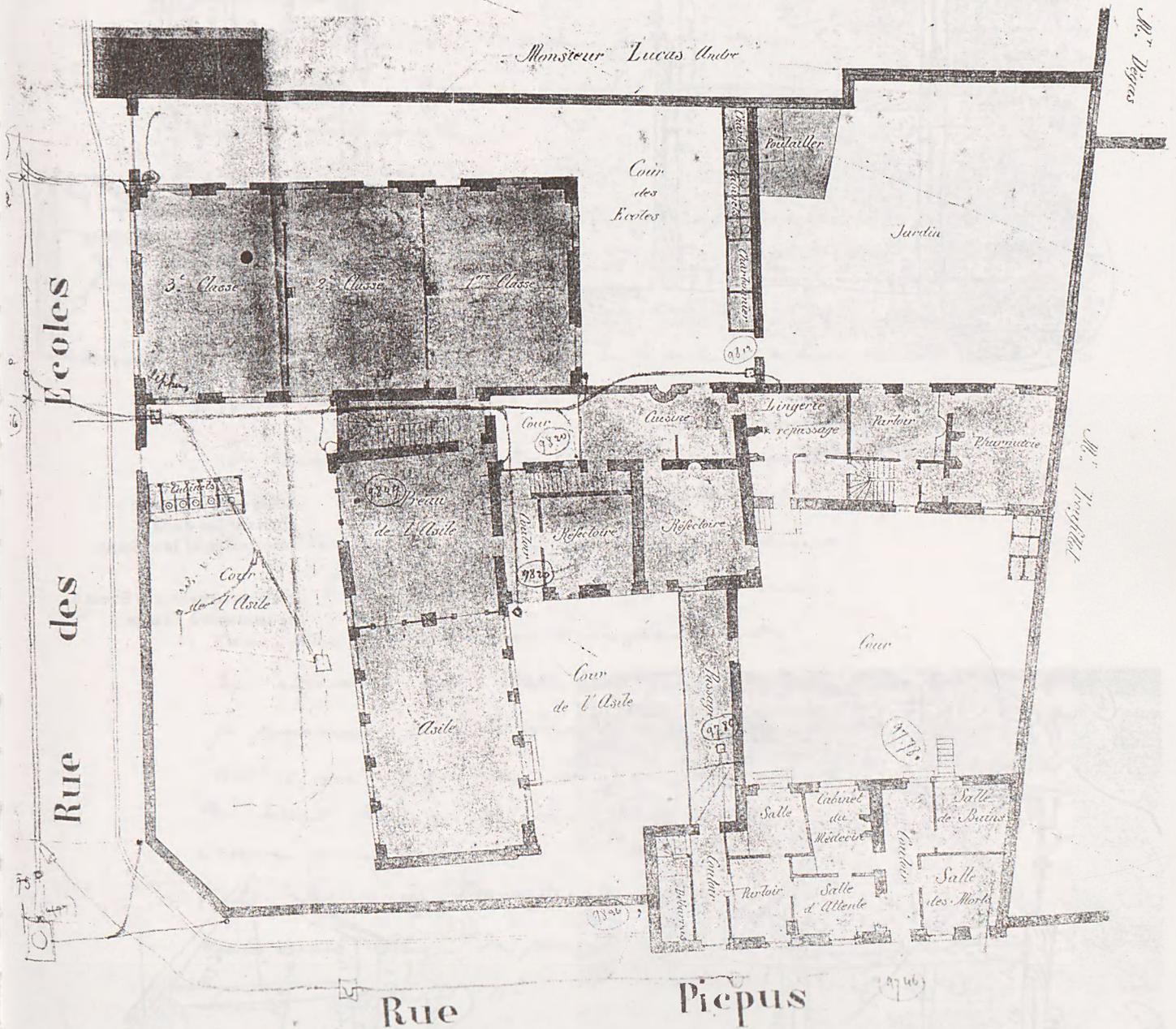
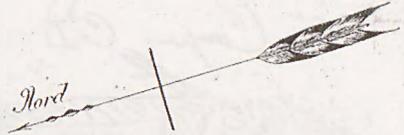
En 1876, Sérís relève que le Conseil Municipal dit "qu'il serait désirable de faire disparaître le voisinage regrettable de l'Infirmierie appartenant au Bureau de Bienfaisance et qui est contigu au bâtiment de l'école des filles". C'est la première attaque publique contre cette institution.

Lorsqu'en janvier 1880, les religieuses s'installent au 27 rue des Imbergères, (voir article sur l'enseignement féminin à Sceaux de Madame Flahaut, bulletin n°9), elles doivent abandonner la direction de l'Infirmierie qui est dès lors confiée à une personne laïque, moyennant un traitement annuel de 600 F. Celle-ci est aidée par une femme de service payée 300 F. par an, et toutes les deux sont logées sur place. On édicte alors un nouveau règlement pour l'admission des indigents aux secours. On sépare les secours ordinaires ou annuels des secours extraordinaires ou temporaires.

Pour être admis aux premiers, il faut résider depuis un an au moins dans la commune et rentrer dans la catégorie des vieillards de plus de 65 ans, des aveugles, des paralytiques, des infirmes.

Les bénéficiaires des seconds, sont les enfants abandonnés ou orphelins, les ménages ayant à charge trois enfants de moins de douze ans, les cas de maladies ou de blessures constatées par le médecin attaché au Bureau. En outre, tout indigent devra justifier qu'il envoie ses enfants à l'école et qu'il les fait vacciner. Un membre de la commission propose de radier des secours les enfants placés chez les Soeurs ; proposition renvoyée à une prochaine séance ...

En février 1885, le budget du Bureau est en déficit de 3606,67 F. et doit être comblé par le Conseil Municipal.



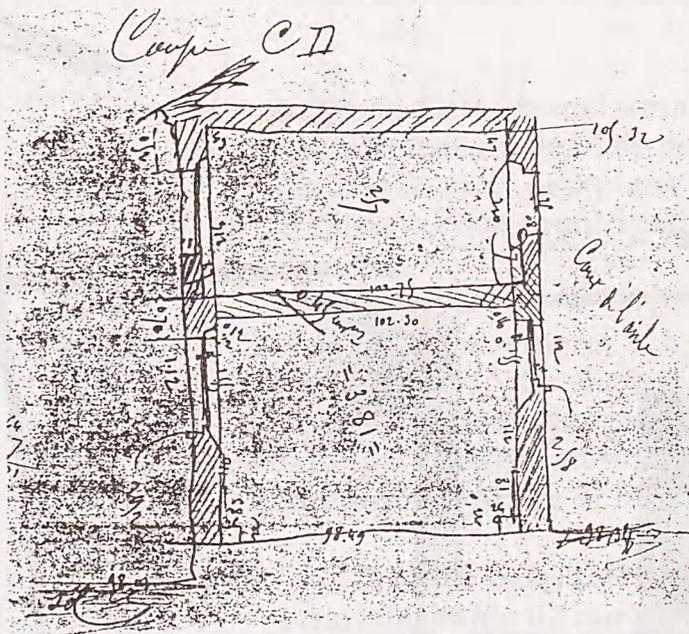
Ecole des Filles

REZ-DE-CHAUSSÉE

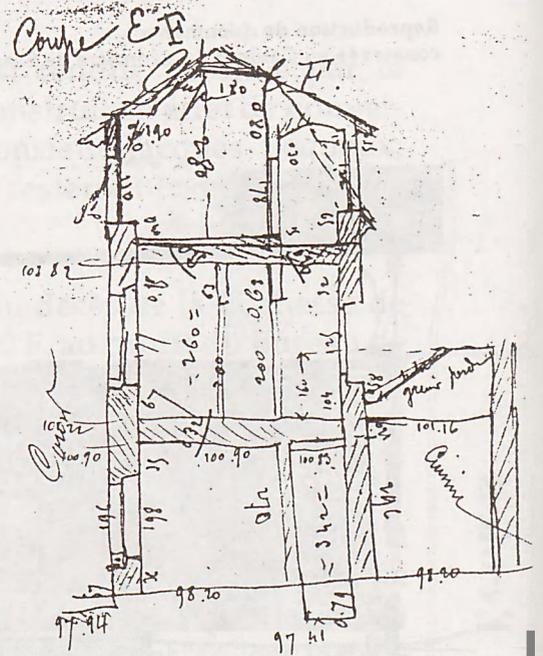
Echelle de 0^m 005^m pour mètre



Ce plan de rez-de-chaussée, relevé en 1878 par le géomètre de la ville, Monsieur Trouffillot, à la demande de l'architecte de la Ville, M. Lequeux (donc deux ans avant le départ des Soeurs pour la rue des Imbergères), permet de voir les transformations des bâtiments de l'Infirmierie et de l'école des filles. Le long de la rue des Ecoles, de vieilles bâtisses ont été acquises et abattues, et un mur extérieur élevé, qui entoure les bâtiments scolaires, les trois classes ont été construites sur le terrain vendu à la commune par le Bureau de Bienfaisance. Celui-ci possède encore la partie sud, avec l'Infirmierie et les salles d'asile.

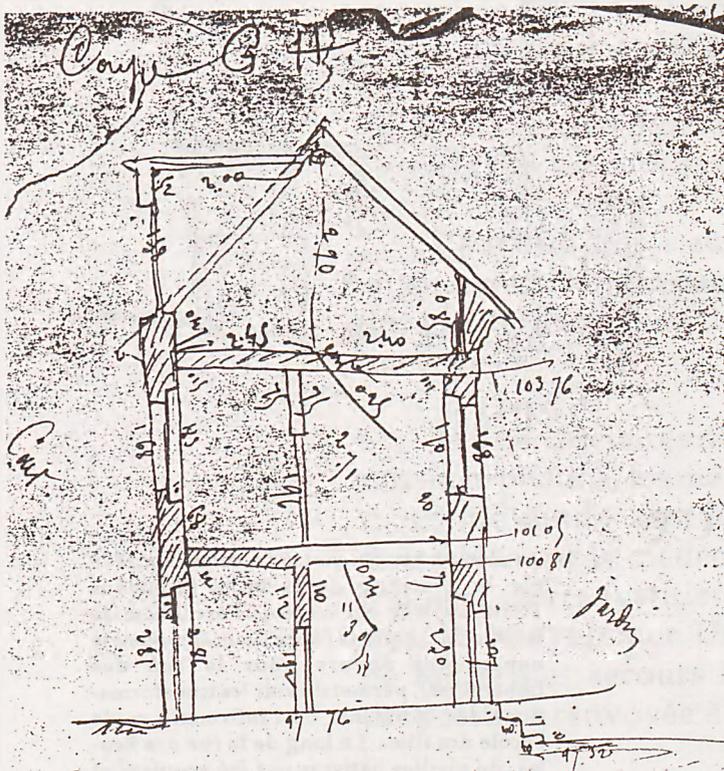


l'asile, avec le dortoir
au premier étage.

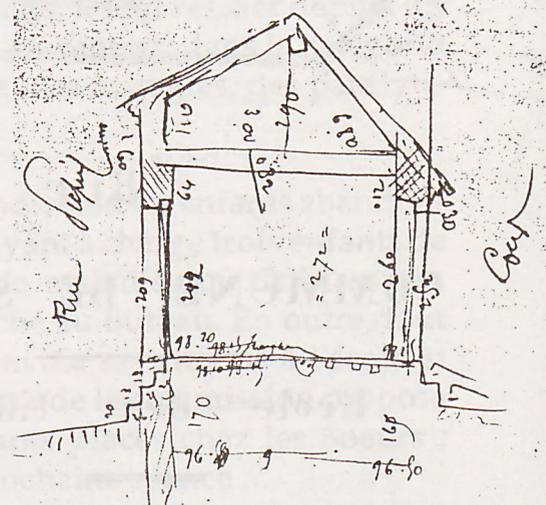


Coupe du bâtiment
abritant les deux
réfectoires et la cuisine.

L'appartement des Soeurs
se trouvait à l'étage.



Pharmacie, parloir,
Salle de repassage
au rez-de-chaussée



Bâtiment sans étage,
en longueur sur la rue
Picpus élevé sur cave.
On y accédait par des
marches.

11 Avril 77

Cher Monsieur

J'aurais besoin du plan très exact et coté
des Echelles de plan à l'angle de la rue Viques
et de la rue du Petit Chemin. Je vous serais
obligé de me le faire et de me l'envoyer
aussitôt que possible.

Le plan comprendrait la partie comprise
dans le périmètre M N O P Q au crayon rouge
du plan ci-joint. Il faudrait supposer la
démolition faite de la maison sur rue construite - et
indiquer la ^{place et dimension des croisées} ~~dimension des croisées~~ de l'aile et de la
première pièce de bâtiment R.



Je reçois une lettre de M. Lullien m'invitant
à faire un projet pour la place de Four -
Il y a là affaire à vous, affaire à moi, suivant
ce que l'on acceptera comme projet. Voulez
vous faire le nivellement de la place et des
terrains adjacents pour établir un projet que
je proposais, vous laissant le soin de
tout ce qui regarde la voirie - Pour
ce second travail, je serais bien aise d'en
causer avec vous, et si vous pourriez
venir Samedi ou Mercredi à Paris je
vous serais obligé de passer chez moi

Samedi de 9^h à 11^h

Mercredi de 9^h à 3^h.

Mais pour le 1^{er} travail, je voudrais
l'avoir le plus tôt possible

Croyez moi, cher Monsieur

Votre très dévoué

J. Seguenot

J'envoie les plans ^{de la place de Four} comme papier d'affaires

Lettre de M. Lequeux, architecte, à
M. Trouffillot, géomètre.

Création de la première crèche

L'asile est désormais installé rue des Imbergères, où se trouvent les religieuses depuis quelques années. En février 1886, la commune décide de créer une crèche "laïque" (forme moderne de l'asile) et sollicite du Bureau de Bienfaisance la location du bâtiment situé 1 rue de Picpus*, inoccupé depuis longtemps. Rappelons que cette année-là, le recensement fait apparaître une population de 3443 habitants à Sceaux, alors qu'en 1801, elle avait été évaluée à 1348 habitants.

La location proposée est de 1 F. par an pour 9 ans, car la commune doit faire face aux réparations locatives. La création de cette crèche sera grandement favorisée par le don de Monsieur le vicomte Eugène Maison, qui lègue à la commune la somme de 10.000 F. en août 1886.

C'est à l'occasion d'une décision du Bureau de Bienfaisance allouant à la crèche une subvention de 200 F. que l'esprit de la loi du 7 frimaire An V sera enfin respecté. Cette décision est en effet annulée du fait que "les Bureaux de Bienfaisance doivent se consacrer exclusivement à la distribution des secours à domicile". On y substituera une subvention pour secours en nature aux enfants fréquentant la crèche ...

La disparition de l'Infirmerie

En 1895, le bâtiment de l'Infirmerie a besoin de réparations urgentes. Il vieillit et approche de sa fin. De l'autre côté de la rue, presque en face de lui, s'élève peu à peu l'hospice pour les vieillards qui portera le nom de Fondation Marguerite Renaudin. Ce nouvel édifice est situé sur une belle propriété déjà plantée de beaux arbres ; et la pauvre infirmerie depuis plusieurs années cible de malveillance, est hors d'état de tenir son rang, alors qu'elle avait été liée si étroitement à la vie des scéens. Elle sera transférée dans une aile de l'hospice pendant l'été 1902, après avis favorable de la Préfecture. Les bâtiments et terrains qui appartenaient au Bureau de Bienfaisance sont alors désaffectés et vendus à la commune (Monsieur Chateau étant maire de Sceaux). Ils vont servir à l'agrandissement de l'école des filles, de l'école maternelle et de la crèche municipale, et plus tard, grâce à l'acquisition de la propriété Troufillot, à la construction de l'école des garçons.

* cette numérotation du 1 rue Picpus nous paraît erronée

La charité privée se manifeste régulièrement par des dons ; en 1897, un legs de 1000 F. de Madame Annette Dorange, veuve de Monsieur Jean-Louis Davril ; un autre de la part de Madame Veuve Reddon de la Grandière qui donne 225 F. d'arrérages pour doter une jeune fille le jour de son mariage, "qui devra avoir lieu le 27 décembre à l'église de Sceaux (jour anniversaire du mariage de Madame A. de la Grandière), ainsi qu'une médaille de 25 F. portant la mention : mariage chrétien avec le chiffre des époux, et au revers, legs A. de la Grandière et la date ...

Le transfert de l'Infirmierie a allégé d'autant les dépenses du Bureau de Bienfaisance. En outre, en 1903, celui-ci recevra de la part de Maître Renaudin, une rente perpétuelle de 4000 F.

En 1898, ses recettes se sont élevées à 17.693,76 F, et les dépenses à 12.766,47 F., d'où un excédent de 4927,29 F. Cinquante-huit familles sont inscrites, représentant 208 personnes, qui reçoivent des secours réguliers (il y avait des distributions chaque dimanche). En outre, le Bureau donne des secours "extraordinaires" chaque hiver, à des indigents non-inscrits. Depuis 1886, le médecin assermenté est le Docteur Boisson qui a succédé au Docteur Marchandon. A sa mort en 1908, seront nommés les Docteurs Dauzats, père et fils, Herr, Laurens et Meuvret, chacun recevant une allocation de 200 F. par an, sauf pour le Docteur Dauzats père déjà rétribué comme médecin de l'état-civil. Une sage-femme, attachée au Bureau, touche une allocation de 300 F. pour donner ses soins aux accouchées indigentes.

Rappelons qu'en 1927, le Bureau de Bienfaisance accepte la dévolution des 12 maisons ouvrières (construites par Maître Renaudin), ainsi que le terrain de 8917 m² sur lequel sont implantés les jardins ouvriers et le jardin-école, assurant désormais la gestion des jardins et des maisons. Et en janvier 1933, ce legs de Maître Renaudin est transféré à l'Office Public d'H.L.M. de Sceaux.

La Mutualité

De nouvelles formes de solidarité sont apparues au cours de la seconde moitié du XIX^e. siècle.

Création de la première crèche

La **Caisse des Ecoles** a été créée le 17 octobre 1884. Basée sur des cotisations volontaires et aidée par de nombreuses subventions, elle distribue des vêtements, des chaussures, des fournitures scolaires, et même des livrets de Caisse d'épargne aux enfants nécessiteux des écoles laïques. Ses créateurs ont le désir d'assurer à tous les enfants la possibilité de suivre l'école dans des conditions décentes ; en même temps, celui d'apprendre aux familles pauvres comment gérer l'argent qu'on leur donne.

En 1908, la cantine scolaire distribuera des repas gratuits aux enfants pauvres.

De même, les sociétés de **secours mutuels**, basées sur la participation financière de leurs membres, permettent aux ouvriers et aux employés cotisants de mieux se défendre en cas de maladies ou d'accidents, ou devant la vieillesse. Il y en a une à Sceaux au sein de l'Imprimerie Charaire, une autre à la Carrosserie Boulogne, une enfin, dite de Saint-Jean-Baptiste.

Conclusion

L'évolution du Bureau de Bienfaisance pendant la première moitié du XX^e. siècle est racontée par l'historien de Sceaux, H.L. Sérès jusqu'à l'année 1912. Il existe aussi une excellente étude de Monsieur Henri Lemaître publiée dans le Bulletin des Amis de Sceaux de 1938, qui fait le point à cette date sur l'aide sociale dans notre commune, et recense les différentes institutions nouvellement créées, crèche, protection maternelle et infantile, etc ...

En 1953, l'ensemble des activités seront regroupées sous le nom de Bureau d'Aide Sociale et en 1986, celui-ci deviendra le Centre Communal d'Action Sociale, qui s'est adapté aux besoins de notre temps.

Jacqueline COMBARNOUS

NOTES

- 1- De 1789 à 1791, les Soeurs de la Charité (voir Bulletin n°9) furent tolérées car elles étaient indispensables dans les écoles et les hôpitaux. En 1791, l'enseignement leur fut retiré car elles refusèrent de collaborer avec les prêtres assermentés. En 1792, après le décret qui supprimait les congrégations enseignantes et hospitalières, la maison-mère et tous les établissements charitables des Soeurs furent fermés. Le 21 août, elles durent quitter leur costume. Cependant, après la chute de Robespierre, elles purent continuer leur mission sous l'habit laïque sans être trop inquiétées. (Les ordres religieux actifs, Flammarion).
- 2 - La Congrégation des Filles de la Croix, dites Soeurs de Saint-André, fut fondée par un prêtre, André-Hubert Fournet, et par Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, en 1807, dans le Poitou, pour l'instruction des enfants pauvres et le soin des malades. Tous les deux furent canonisés. (Théo, nouvelle encyclopédie catholique, Droguet-Ardant Fayard, 1989).
- 3 - Voici le projet de budget du Bureau de Bienfaisance pour 1850 :

Recettes ordinaires :

Loyer de la maison	200 F
Rentes sur l'Etat	1874 F
Rentes sur particuliers	53, 80 F
Intérêts des fonds placés au Trésor	40 F
Produit des droits sur le bal	300 F
Dons, aumônes et collectes	160 F
Produits de concessions du cimetière	150 F

TOTAL = 2777,80 F

Dépenses :

Traitement du trésorier	125 F
Entretien bâtiments	50 F
Linge, habillement et sabots	200 F
Pain	900 F
Viande	600 F
Chauffage	150 F
Médicaments	60 F
Subvention à l'instituteur communal	300 F
Subvention à l'institutrice	300 F
Impression de bons de distribution	20 F
Impôt foncier de la maison	60 F
Assurance contre l'incendie	2, 50 F

TOTAL = 2767,50 F

4 - Le mathématicien Cauchy avait épousé Aloyse de Bure, fille de Jacques-Marie de Bure, propriétaire de la Maison Trudon (Lycée Marie-Curie) à Sceaux, en 1818 ; il résidait souvent dans la maison de son beau-père, et consacrait une partie de son temps à des actes charitables, mais n'a jamais fait partie du Bureau de Bienfaisance. Il avait fait venir à Sceaux les Frères des Ecoles chrétiennes.

5 - Le premier asile fut créé à Paris par des femmes de la haute aristocratie protestante, à l'image de ce qui se faisait déjà en Angleterre. C'était une grande salle qui pouvait accueillir jusqu'à 200 enfants de moins de six ans. Un lieu de garderie et de dressage où les exercices physiques se mêlaient à l'apprentissage de la lecture pour les plus grands. Les prières n'étaient pas oubliées.

BIBLIOGRAPHIE

- Archives municipales
- Registres des délibérations du Conseil municipal XIX^e. siècle
- Registre des délibérations du Bureau de Bienfaisance à partir de 1849

UNE CAUSERIE

Les Richesses du patrimoine culturel communal

Lors de notre Assemblée générale du 20 mars 1993, Monsieur Jean-Claude FORGERET, chercheur à la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) est venu nous parler de l'enquête qu'il a menée à Sceaux et de la façon dont il a procédé pour recenser les richesses de notre patrimoine.

L'objectif et le déroulement de ce travail avaient été largement exposés dans le n°213 de Sceaux Magazine (février 1992).

Entouré d'une équipe, mais principal acteur de cet Inventaire, Monsieur Jean-Claude FORGERET a illustré ses propos par la projection de quelques diapositives.



L'Inventaire général a été créé en 1964 par André Malraux dans le but de "recenser, étudier, faire connaître" le patrimoine national ; constituer les archives artistiques de la France, à partir des collections locales, historiques, architecturales, à engranger pour les générations futures. C'est un travail prévu sur un long cours.

L'idée d'inventaire est très ancienne. Dès 1681, le grand Domaine de la cour avait envisagé un recensement. Sous la Révolution en 1793, on parlait d'Inventaire et protection ; en 1837 c'est la création des Arts et Monuments en tant que service d'Etat - l'angle protection devient "Monuments historiques" et l'Inventaire proprement dit vise à savoir ce qui doit être gardé. Cette optique a été en vigueur de 1794 à 1913 et elle préfigure notre travail dans son organisation générale. La Direction du Patrimoine qui englobe l'Inventaire général de la Protection du Patrimoine appartient maintenant au Ministère de la Culture et de l'Education.

La Conservation régionale a été créée en 1980 au Grand Palais et en 1986 a été signée une Convention au sein du Conseil Général pour assurer l'Inventaire du Département jusqu'en 1994.

Nous travaillons sur toute l'Ile de France dans le cadre de l'Inventaire général ; nous avons été amenés à travailler sur Sceaux où l'accueil a été exceptionnel ; une collaboration fructueuse s'est établie entre la Municipalité, le service des Archives, la Bibliothèque, le Musée de l'Ile de France et la Société d'histoire locale.

L'équipe se compose de :

- Dominique HERVIER, conservateur général du Patrimoine régional
- Antoine LEBAS, conservateur de la région du Centre
- Catherine BOULEMAIRE, conservateur de la région du Nord
- Jean-Charles FORGERET, conservateur de la région du Sud

assistés de deux photographes :

- Jean-Bernard VIALLES
- Philippe AYRAULT

et d'un dessinateur :

- Pascal PISSOT

La notion même de patrimoine a évolué et le patrimoine industriel et rural en font partie. Hélène JANSEN en est chargée.

Sur quoi porte l'inventaire ?

- sur les édifices publics et privés
- tous les objets dérivés (ferronnerie, vitrail, céramique)
- les objets mobiliers (tableaux, gravures, dessins...) dans les collections publiques.

Dans certaines régions existe un inventaire fondamental, prenant en compte dans le détail les meubles régionaux etc ...

Dans les Hauts de Seine, pour des raisons de sécurité, les noms des propriétaires apparaissent peu.

Notre critère chronologique est très large. Il part du IVème siècle (que de vestiges !) et s'arrête à 1940 et même à 1960 pour le patrimoine industriel.

METHODES : L'unité de travail est le canton.

Nous travaillons commune par commune.

Grâce à la documentation déjà réunie au fonds des archives communales, nous recueillons un maximum d'informations iconographiques, cartographiques.

Toutes les cartes et photographies présentées dans cette exposition ont été pour nous une source d'informations précieuses.

Nous dépouillons toutes les archives départementales et municipales.

Celles de Sceaux sont particulièrement bien tenues.

Nous avons collaboré aussi avec la Bibliothèque municipale, avec le service de la documentation du Musée de l'Ile de France qui constitue une véritable mine pour la région, avec les sociétés savantes locales et en particulier avec les Amis de Sceaux qui ont très volontiers apporté leur collaboration à notre recherche.

Notre objectif était de se faire une idée de tout ce qui existait sur la commune et de confronter les publications éditées avec la réalité.

Je vous présente des diapositives réalisées à Sceaux et dans les communes avoisinantes.

° **Rue de Fontenay vers 1900**

° **Conservatoire de Sceaux en 1896**
il s'agit de la maison Depreux. élévation plan

Nous nous intéressons bien entendu aux édifices exceptionnels (Eglises, Musées ...) mais aussi aux zones homogènes intéressantes pour l'histoire urbaine de la Commune.

Nous effectuons des carottages (extraction de carottes : morceaux de terrain en profondeur en terme géologique) et nous recensons systématiquement la zone dite, maison par maison.

° **Maison CROUX à CHATENAY**

On part du cadastre et on repère chaque bâtiment avec sa fonction précise.

On dispose de cartes anciennes qu'on confronte avec des cartes contemporaines.

On analyse les objets selon des normes nationales.

On effectue des dessins, des coupes, des photos, à différentes saisons.

° **à CHATENAY : Maison rurale**

Banale en apparence, elle possède un magnifique escalier. Les entrées des maisons sont toujours intéressantes pour voir comment le bâtiment fonctionne.

° **exemple d'escalier à balustres (fin XVII^e siècle)**

L'architecte exécute un dessin, le photographe prend des photos.



47 - 49 rue de Fontenay à Sceaux

° au 19 rue des Imbergères à Sceaux (Résidence des Imbergères)

Le passage couvert est digne d'intérêt.

L'escalier en bois, remanié, est typique de la fin du XVII^e. siècle et du début du XVIII^e.

° Le Cimetière fait partie du patrimoine

Le gardien s'est montré particulièrement chaleureux et coopératif et nous a présenté "son" cimetière.

Il nous a raconté comment certaines architectures tombales avaient été touchées par les destructions de l'armée allemande en 1870 ;

Il nous a signalé la tombe d'un soldat allemand enterré là en 1871.

Un monument érigé à la gloire des Combattants de la guerre de 1870, par la municipalité de Sceaux en 1899.

Il comporte une croix, un drapeau et un fusil "malencontreusement pointé vers la pierre tombale voisine" anecdote racontée par la veuve concernée ...

Un monument aux morts de la guerre de 1870, reconnaissable à la colonne brisée offerte par les Anciens Combattants.

Nous étudions donc le patrimoine en vue de le faire connaître. Les informations recueillies sont informatisées, microfichées dans toutes les D.R.A.C.* accessibles dans toute la France, aux Archives départementales et dans chaque mairie.

Un jeu sera aussi déposé au Musée de l'Ile de France.

Ces publications sont exploitées

- dans les Cahiers d'inventaires
- dans les éventuelles expositions
- dans les présentations au public lors de causeries
- pour le plan d'occupation des Sols

L'élaboration de la ZPPAU* est en cours.

17420 photos

251 cartes et plans

1400 dossiers constitués

590 microfiches

exécutés dans ce but

Boulogne, Neuilly, Sceaux, Bourg la Reine, Meudon, Puteaux, Villeneuve la Garenne, Antony, Fontenay sont concernés.

Sceaux possède l'un des plus grands châteaux d'Ile de France.

° Cascades en 1930

Un des sujets de la mémoire familiale et scénenne.

* Direction départementale des Affaires culturelles

* zone de protection du patrimoine architectural et urbain

Le village médiéval - la ville haute (actuellement place du Général de Gaulle) a disparu mais il existe encore des traces de l'urbanisme du XVII^e. siècle sous Colbert.

° Rue des Imbergères - Rue Houdan

° de grosses propriétés comme la Maison CAUCHY dans l'enceinte du lycée Marie Curie avec sa rampe du XVII^e. siècle. On a retrouvé des rampes de même dessin et de même qualité dans des propriétés de Fontenay et de Choisy le Roi. On peut imaginer un atelier de ferronnerie local.



Rampe d'escalier de la maison Cauchy
cl. J.B. Vialles - Copyright 1992
Inventaire Général, S.P.A.D.E.M.



Vitrail "La Loi". Etude de Maître Heck
cl. J.B. Vialles - Copyright 1992. Inventaire Général, S.P.A.D.E.M.

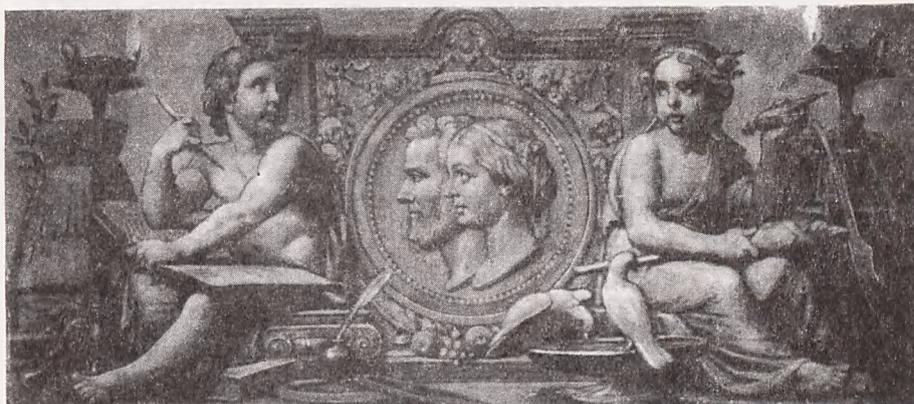
Il reste le bâtiment de la Manufacture de faïence et les traces du Marché au bestiaux.

Au XIX^e. siècle la ville s'étoffe.

° au 5 rue des Ecoles dans l'Etude de Maître HECK, sur l'emplacement de l'ancien cimetière, un vitrail intéressant (1842 ... 49 ?)

- Allégorie de la LOI

- vers 1850, c'est le lotissement de la rue Bertron avec de belles propriétés encore intouchées.



Peinture de J.L. Bézard. Maison Baltard

cl. J.B. Vialles - Copyright 1992. Inventaire Général, S.P.A.D.E.M.

- de nombreuses maisons d'architectes, dont celles du plus célèbre, **Victor BALTARD** avec des peintures de **J.L. BEZARD**.

- Dans la rue Pierre Curie, celle de l'architecte **Jacques-Paul LEQUEUX**

Sceaux compte aussi de beaux bâtiments publics :

- L'Eglise avec ses nombreuses oeuvres d'art, sa statuaire et le groupe du Baptême du Christ de **TUBY**.

- Le lycée **Lakanal** construit par **BAUDOT** en 1890 :

° **Cheminée du parloir en céramique bleue**
(sous la partie de foot-ball)

° dans le parc du Lycée un "**chapiteau hathorique**" dans un style "Retour d'Egypte" qui faisait fureur vers 1820.

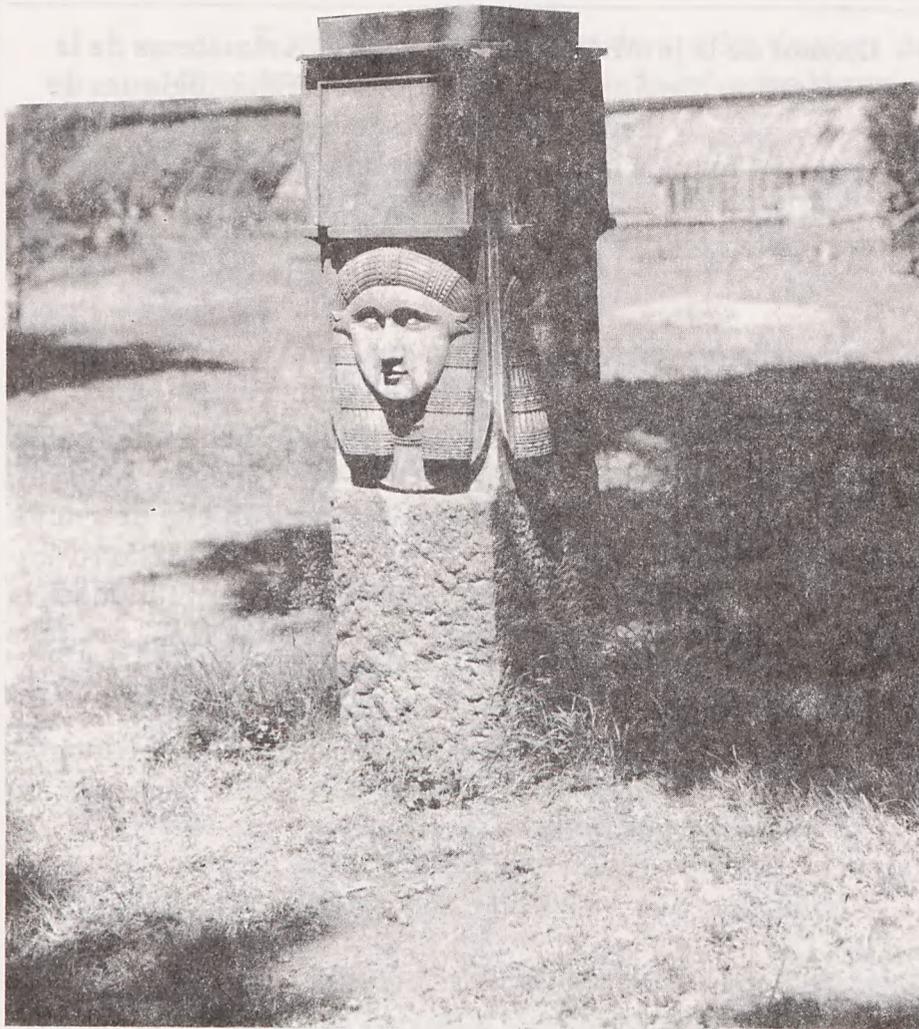
Comment et pourquoi a-t-il été placé là ? question encore sans réponse.

° Le Lycée Marie Curie construit par **E. BONNET** en 1936

un bâtiment construit avec un soin tout particulier avec

° son portail de fer forgé et verre de **Raymond SUBES**

° Le dessus d'une table marquetée dans la salle des mariages de la Mairie, dans le style Second Empire qui faisait partie du mobilier de la Sous Préfecture napoléonienne avant que le bâtiment ne devienne Mairie.



Chapiteau "hathorique" - Lycée Lakanal

cl. J.B. Vialles - Copyright 1992. Inventaire Général, S.P.A.D.E.M.

Sceaux enfin est spécifique d'un espace pavillonnaire en meulière sans caractère particulier, mais qui comporte souvent des détails de qualité qui constituent le "sel" de la commune comme le petit perron - Style Noyelle : 5 rue des Chéneaux

Micheline HENRY

COLLOQUE

**Un mot de la journée des Présidents et Animateurs de la
"Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de
Paris et de l'Ile de France"
tenue à la Villa Médicis à la Varenne
le 16 octobre 1993**

INFORMATIONS :

Le 8ème colloque se déroulera en décembre 1995 à l'Abbaye de St Denis avec pour thème : abbayes, prieurés, communautés religieuses en l'Ile de France (en excluant les monographies). Ce sera l'occasion d'étudier la vie des communautés, l'aspect institutionnel, la géographie des congrégations, l'ethnologie des faits religieux.

Tous les membres des Sociétés historiques intéressés par le sujet peuvent se signaler et faire part de l'avancement de leurs recherches.

SUJET DU JOUR :

La Société des Amis du Patrimoine de la Chapelle-la-Reine et du vieux St Maur ont rendu compte de leurs efforts pour capter "la mémoire vivante" de leur commune.* Ils ont fait appel comme support réel de souvenirs à d'anciennes photos de famille et ont réalisé une trentaine de panneaux articulés autour de trois thèmes : vie familiale, vie dans le village, vie au travail. Ils ont utilisé un matériel d'enregistrement d'amateur, en réunissant trois ou quatre personnes autour d'une table, en s'efforçant de garder dans les interviews, l'accent du terroir. Les échanges se sont révélés plus riches, lorsque deux membres d'une même famille, de génération différente (père et fille, oncle et neveu) participaient à la séance. Comme il s'agissait d'une région agricole, beaucoup de termes techniques employés exigeaient une explication (exemple : vitrioler le blé - saper - faire un surcroi : couper la queue d'un cheval, etc ...). Ce fut là une occasion d'approfondissement.

* Notre Société des Amis de Sceaux réalise aussi des interviews et s'intéresse donc particulièrement aux expériences vécues dans les autres communes de l'Ile de France

POINTS A RETENIR :

Il ne faut jamais perdre de vue les dangers des témoignages oraux : fragilité de la mémoire humaine, gonflement des sources.

Il faut distinguer entre témoin, informateur et enquêteur et être très prudent quant aux essais de transcription.

Il faut donner des repères chronologiques précis : les personnes s'accrochent à des repères personnels (c'était quand j'attendais Paul, c'était quand la tempête a emporté le toit etc ...) Il faut avancer avec précaution - retrouver les dates de naissances, mariages, décès.

Il faut savoir explorer les sources de témoignages : des planches d'encyclopédie peuvent aider à préciser les outils, des photos de mariage limitées dans le temps (par exemple autour de 1914-18) peuvent être l'objet d'une foule de précisions sur les identités, les toilettes, par les couturières et les modistes. L'image peut servir de "déclencheur" - exemple : une photo de battage portant la mention "équipe franco-belge 19.." a permis de reconstituer toute l'histoire d'une émigration.

Le cadastre s'est révélé aussi catalyseur quant aux échanges de vue entre gens d'un même village.

Il faut toujours offrir aux familles une copie de la cassette enregistrée.

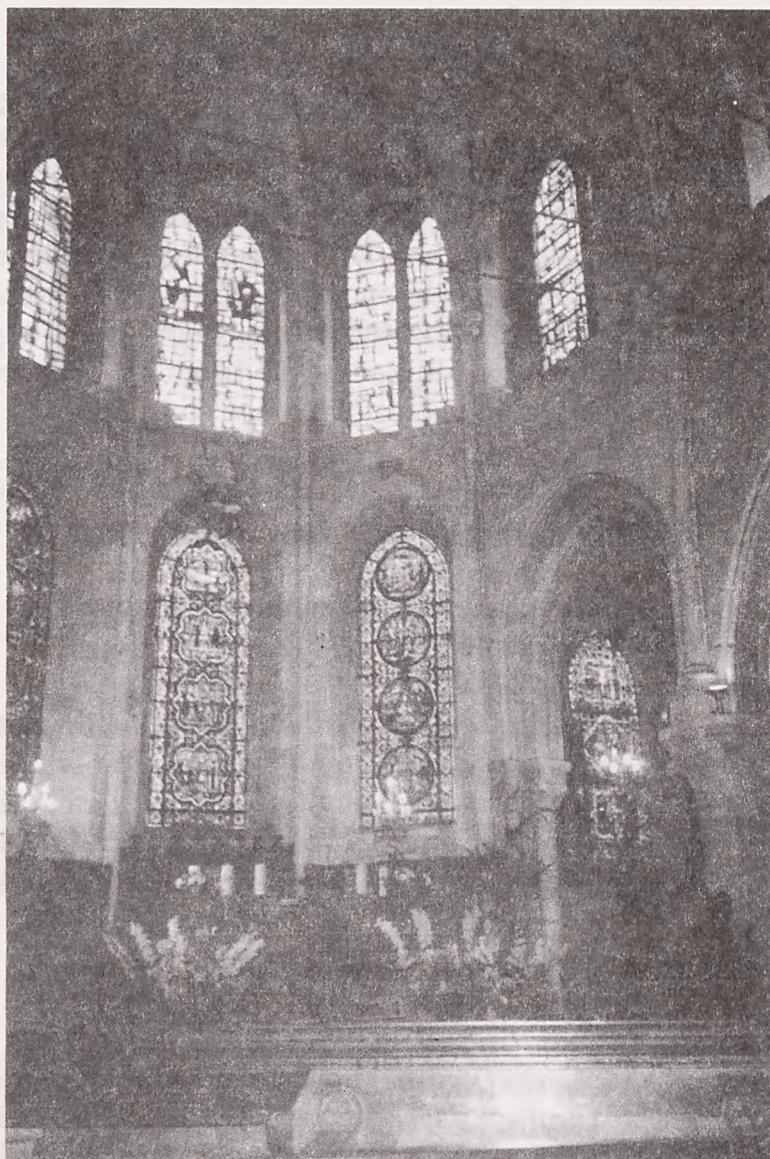
On peut envisager enfin au fil des mois, un matériel plus sophistiqué, des compléments audio-visuels, un caméscope, sans négliger pour autant les transcriptions qui peuvent être les bases de publications ou d'expositions à partir de panneaux, centrés sur les témoins eux-mêmes.

Un déjeuner sympathique a réuni tous les participants et la journée s'est achevée par la visite de l'Eglise St Pierre de Chennevières caractérisée par les chapelles latérales à trois fenêtres, dites "chapelles biaises" qui par un système adroit, contribuent à donner un bon éclairage à l'autel en rendant tous les vitraux visibles en

même temps. C'est cette recherche de déambulatoire "avorté" qui aboutit à la grande couronne de lumière de la Cathédrale de Troyes.

La journée a été féconde en échanges et les adieux cordiaux autour du Président Jacquart.

Micheline HENRY



Saint-Pierre de Chennevières. Cl. M. Henry

Une image du Vieux Sceaux

Ancien pavillon de Mademoiselle Mars
gravure sur bois de Gabrielle Garapon



Mademoiselle Mars, dit-on, venait y répéter ses rôles. Ce pavillon, situé à l'angle de la rue des Imbergères et de la rue de la Chrétienté, était inclus dans la propriété du Château des Imbergères.

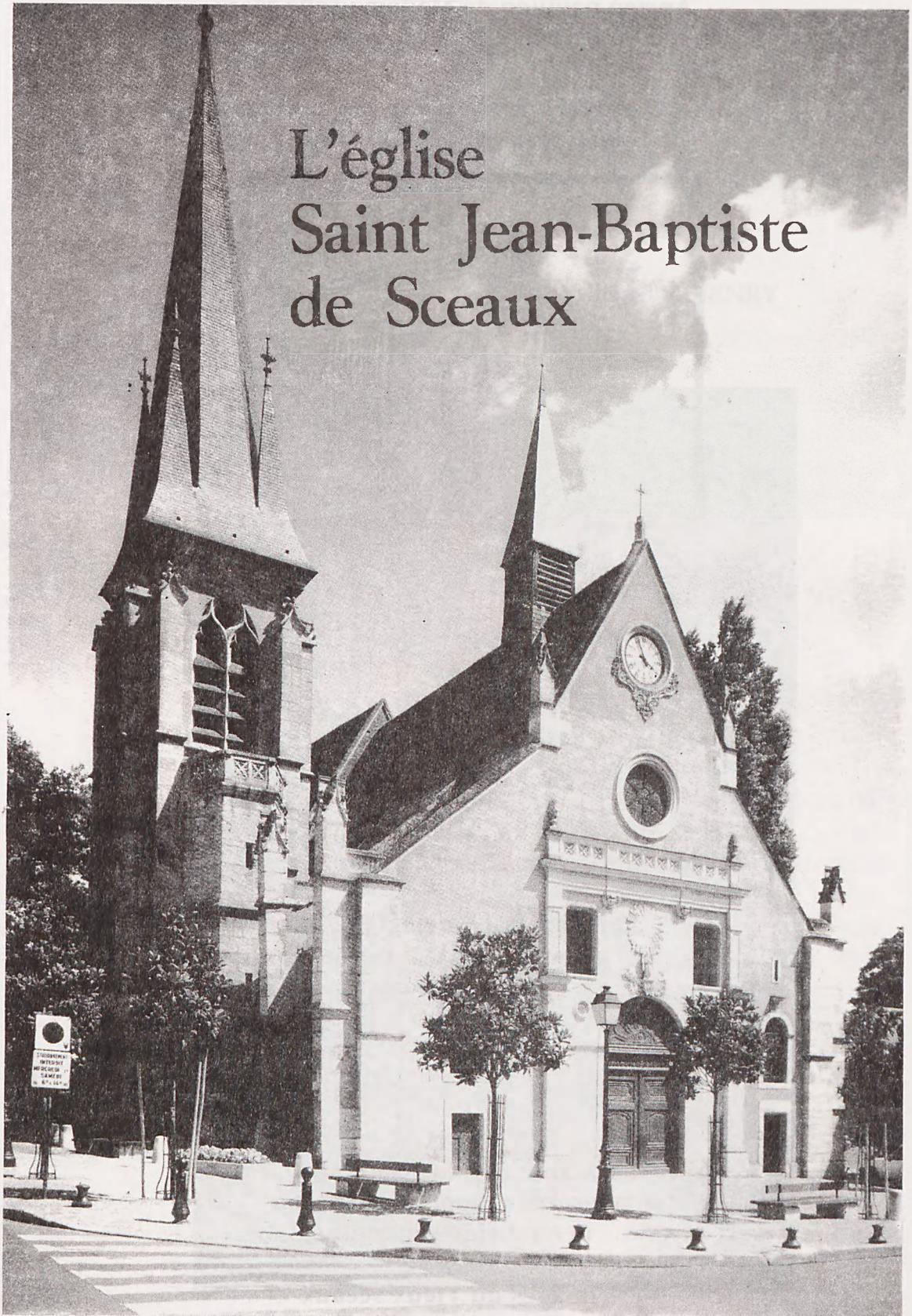
Il était habité il y a quelques années encore, mais il tombe malheureusement en ruine.

Avec la collaboration de Gabrielle Garapon nous nous proposons de tenir une rubrique annuelle :

Images du Vieux Sceaux

Une image de Vieux Sceaux

Un édifice de style gothique et néo-gothique



L'église Saint Jean-Baptiste de Sceaux

cl. Thierry Biaugeaud

VIENT DE PARAÎTRE

L'Eglise Saint Jean-Baptiste de Sceaux

Vient de paraître un ouvrage clair, précis et bien illustré sur l'église Saint Jean-Baptiste de Sceaux.

Paul Hartmann, membre des Amis de Sceaux, est l'auteur d'une importante monographie sur cette église, comportant 4 volumes et 650 pages et parue en 1989.

Maddy Ariès, Conservateur en chef honoraire au Musée de l'Ile de France, a rédigé ce petit livre, synthèse des recherches très poussées de Paul Hartmann, et destiné à une lecture plus rapide.

La Ville de Sceaux, qui est à l'origine de cette initiative, en a assuré l'édition.

Paul Hartmann nous signale l'errata suivant :

- p.23, sous la photo en couleur,
 au lieu de : une des clefs de voûte du vaisseau central,
 lire : clef de voûte de l'avant-dernière travée du bas
 côté Nord (milieu du XVI^e. siècle)
- p. 34, ligne 23
 supprimer : avoué à Paris

EPHEMERIDES

Pour reprendre la tradition des bulletins des "Amis de Sceaux" d'avant guerre, nous rassemblons ici, et pour la première fois, des évènements intéressants pour l'histoire de la ville et concernant les années 1992 et 1993.

Tous ont été relatés dans "Sceaux Magazine" mais leur présentation sous forme d'éphéméride nous a paru d'une exploitation plus rapide.

1992

Février - Aménagement d'un parking sur la terrain dit "des Brésiliens", entre le sentier de la Tour et la rue des Chênaux, face à la rue Gaston Lévy.

- Poursuite de travaux d'aménagement de la "Coulée verte" et de la construction de "l'Îlot Robinson".

Mars-Avril - Ouverture du nouveau marché des Blagis, 14 ter rue du Dr Roux.

Octobre - Maison de Retraite Renaudin : Inauguration d'une nouvelle salle de spectacles.

Novembre - Ouverture du C.I.O. (centre d'information et d'orientation) construit sur l'emplacement de l'ancienne Aumônerie du Lycée Marie-Curie, 10 rue Gaston Lévy.

10 Décembre - Enlèvement du groupe de sculpture "Les Nations soumises", mis en dépôt par le Louvre en 1962 sur la pelouse "le Caprice" près du Musée de l'Île de France, pour être installé dans la "cour Puget" du grand Louvre, au voisinage de "l'Hercule au repos" de Puget provenant aussi du parc de Sceaux. Ce groupe formait le piédestal de la statue de Louis XIV, place des Victoires à Paris.

1993

Janvier-Février - Destruction du pavillon appartenant à la SNCF, au coin des rues des Chênaux et Pierre Curie.

Février - La ville reprend l'exploitation de la salle du cinéma Le Trianon.

Le 3 février, réouverture de la salle après quelques travaux.

Mars - Création d'une antenne de justice intercommunale Bagneux, Bourg la Reine, Fonténay aux Roses, Sceaux, 7 rue du Dr Schweitzer à Bagneux.

- Aménagement du Carrefour Coulée Verte, rue des Chênaux, rue Pierre Curie, rue Gaston Lévy. La Coulée Verte est achevée sauf sur le secteur des Baraquements et des services techniques de la Mairie.

- Travaux en cours au Presbytère.

Achèvement de la construction de "l'Îlot Robinson" et livraison des appartements et du parking souterrain. Installation des commerces.

- Transfert de la pharmacie de Mme Pompeï (anciennement de Geneviève Lacour) de l'autre côté de la rue Houdan, dans le périmètre de la nouvelle résidence.

- Achèvement des logements P.L.I. le long du sentier de la Tour, et construction du "Cantou".

Septembre - Ouverture du Cantou, maison de retraite pour personnes âgées dépendantes, 10 sentier de la Tour.

- La R.A.T.P. au Musée de l'Ile de France : une automotrice de type Z, qui, dès l'électrification de la ligne de Sceaux en 1937, et jusqu'en 1987, transportait de nombreux voyageurs, est amenée par convoi exceptionnel jusqu'au bâtiment dit "la Grange", près de la grille d'entrée du Musée de l'Ile de France, déjà occupé par la Direction des Espaces Verts.

- Blagis : Rénovation du Centre Commercial.

26 septembre - Décès de M. Roger Loewenguth, qui présidait le Comité du Festival de l'Orangerie, ainsi que les Orchestres de jeunes, fondés par son frère Alfred, décédé en novembre 1983.

Octobre - Travaux au Jardin des Félibres, qui avait été agrandi en 1933.

- Concert solennel au profit de la remise en état de l'Orgue de Saint-Jean-Baptiste.



Rapport d'Activités des Amis de Sceaux

1992

Assemblée générale du 20 mars 1993

Nous voici réunis pour la quatorzième Assemblée générale de notre Association, depuis sa renaissance en 1979, dans la salle polyvalente de la bibliothèque municipale, non loin de la salle du Fonds local.

Il n'est pas inutile de rappeler aux nouveaux adhérents que la Société des Amis de Sceaux a été créée en 1924 par un groupe d'historiens et d'érudits, avec les encouragements du Maire de l'époque, Monsieur Bergeret de Frouville, et qu'une publication annuelle des travaux et recherches effectués par ses membres, parut de 1925 à 1938.

Après l'interruption de la guerre, notre société d'histoire locale reprit vie en 1979, sous l'impulsion de Monsieur Erwin Guldner, alors Maire de Sceaux, de Mademoiselle Thérèse Pila, bibliothécaire de la ville et de Madame Renée Lemaître qui en assura la présidence (comme son père Monsieur Henri Lemaître avant la guerre).

Comme en 1992, avec "le domaine de Sceaux à travers les gravures", c'est au sein d'une exposition que se déroule aujourd'hui cette manifestation.

Sur le thème de la cartographie, la Bibliothèque municipale et le service des Archives de la ville nous invitent à "suivre le plan", les plans de Sceaux qui ont été dressés à des périodes successives, marquant le passage progressif du village à la ville.

Cet attrait explique votre nombreuse assistance parmi laquelle Monsieur la Maire, Pierre Ringenbach et plusieurs membres du Conseil municipal, prouvant s'il en était besoin l'intérêt et le soutien portés à notre société d'histoire locale.

Le Bulletin

Il est notre préoccupation première, notre souci et aussi notre volonté de donner suite aux travaux de ceux qui nous ont précédés.

"... le bulletin est un lien indispensable pour une société ... mettre tout en oeuvre pour assurer au minimum un bulletin annuel ..." rappelle le président de la Fédération des sociétés historiques de Paris et de l'Ile de France (dont les Amis de Sceaux font partie).

C'est avec un peu de retard que le Bulletin n°9 vous sera remis cette année. Pascale Maesele, secrétaire à la Bibliothèque en assure la composition. La mise en page et l'impression sont effectuées à la M.J.C. (dont Madame Nicole Leroux vient de prendre la direction) par Gilbert Andriamahaleo qui s'efforce, d'année en année, d'améliorer le rendu des illustrations, avec les moyens dont il dispose.

Nous les remercions tous deux pour leur patience sans défaut.

Il comporte deux articles de fond :

- *L'Enseignement féminin à Sceaux*, par Simone Flahaut qui en avait d'abord fait le sujet d'une causerie avant de la remanier et d'approfondir certains aspects pour sa publication.

- *La Bienfaisance à Sceaux, sous l'Ancien Régime* par Jacqueline Combar nous qui retrace l'histoire des débuts de la charité, de l'action sociale, dans notre commune. Histoire qu'elle poursuivra prochainement.

- Enfin, un compte rendu de la *visite de la maison Baltard* à Sceaux, avec un aperçu de la personnalité et de l'oeuvre de l'architecte qui venait y habiter l'été avec sa famille.

- Le *Bulletin n°2* étant épuisé, nous en avons fait retirer 50 exemplaires.

Par ailleurs nous nous efforçons de faire paraître trois ou quatre fois par an une courte rubrique, dans Sceaux Magazine, sur la mémoire de notre ville : rappel historique autour d'une vieille photo, évocation d'un fait divers du passé, etc ...

Visites

Dans le cadre de nos recherches sur les maisons d'architectes célèbres ayant construit à Sceaux, et pour élargir cette étude nous avons proposé en mai 1992, une visite de l'exposition Guimard*, au Musée d'Orsay et ce, grâce à l'intervention de Germaine Pelegrin, membre de notre Conseil d'administration. Rappelons qu'Hector Guimard a construit "le chalet blanc", 2 rue du Lycée à Sceaux, pour sa tante, en 1908.

Monsieur et Madame de Sainte Marie, propriétaires de la maison que bâtit, rue Bertron à Sceaux, leur aïeul, Victor Baltard, ont largement ouvert leurs portes à deux groupes de notre Association, en octobre 1992.

Enfin, sur un nouveau thème proposé par la Maison de Chateaubriand, nos adhérents ont pu visiter, en décembre 1992, l'exposition : "Il y a 185 ans Chateaubriand s'installait à la Vallée aux Loups" - Evocation des Châteaux et Salons sous le Consulat et l'Empire.

Il y eut un fâcheux contretemps puisque la conférencière fit défaut, au dernier moment.

* à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa mort

Thérèse Pila se lança heureusement dans quelques commentaires, intarissable sur Florian évoqué dans une lettre de Madame de la Briche, signalant un portrait de Latouche, miraculeusement retrouvé.

Et pour dédommager nos participants, Monsieur Clément, directeur de la Maison, eut l'élégance de leur offrir à chacun un catalogue de l'exposition.

Nos activités en 1992

Les Amis de Sceaux ont été invités à donner leur avis sur le projet de la ville de Sceaux de créer une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain du Vieux Sceaux (ZPPAU).

Une équipe s'est mise au travail, arpentant les rues du coeur de notre ville et sans vouloir reprendre tous les détails du projet, a rédigé un rapport consignait les réflexions et propositions qui lui paraissaient importantes pour préserver dans la mesure du possible les bâtiments et les rues témoins de notre passé et contribuer ainsi à garder une âme à notre ville.

Notre Association était représentée lors de la Commission extra-municipale ZPPAU du 28 septembre 1992.

Dans le cadre de l'Inventaire des richesses artistiques en cours dans l'ensemble des régions françaises, une équipe est venue enquêter à Sceaux, sous la responsabilité de la Conservation générale de l'Inventaire.

C'est Monsieur Jean-Charles Forgeret, chercheur à la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui a pris la tête de cette équipe. Il accepte de venir nous parler du déroulement de cette enquête, à l'issue de cette Assemblée Générale.

Pour aider Monsieur Forgeret dans son enquête, un groupe de travail "Patrimoine" s'est constitué autour de lui, rassemblant des représentants de la Municipalité, du Service d'Archives, de la Bibliothèque, du Musée de l'Île de France et des Amis de Sceaux. Une fructueuse collaboration s'est établie au cours des six séances.

Rapports avec les autres Associations

Affiliés à la Fédération des Sociétés Historiques de Paris et de l'Île de France, nous assistons, quand cela est possible, aux journées qu'elle organise.

Nous entretenons les meilleures relations avec l'Association "Rencontres d'Aulnay" de Chatenay-Malabry, avec celle de "L'Atelier-musée du pays d'Antony et celle des "Amis du Vieux Chatillon*." Avec d'autres communes plus éloignées nous procédons à des échanges de Bulletins.

* Nous avons rendu visite à cette dernière lors de l'exposition de peinture d'oeuvres de Suzanne Frémont (tante d'Hélène Frémont) en septembre 1992

Monsieur Forgeret va maintenant nous relater l'expérience qu'il a vécue à Sceaux, lors de l'Inventaire du patrimoine culturel de notre ville, et nous commenter quelques photos prises à cette occasion.

La Présidente
Françoise PETIT

IN MEMORIAM

Monique Philippart

Deux ans après la mort tragique de son mari, Monique Philippart s'est éteinte le 13 octobre 1993.

Présidente de la S.I.E.P. (Société d'instruction et d'éducation populaires) où son souvenir reste très vivace, elle avait été aussi Conseiller municipal de 1971 à 1977, manifestant ainsi son grand intérêt pour la vie locale et associative.

Monique Steverlynck

Madame Monique Steverlynck nous a quittés le 18 octobre 1993, c'est une figure de Sceaux qui disparaît.

Monsieur Jacques Steverlynck, son époux, a fait partie du Conseil d'Administration de notre Association, durant de nombreuses années.

Sceaux Magazine a retracé dans son n° de février 1994, la vie, toute d'engagement au service des autres, de cette grande dame.

Nous déplorons aussi la disparition de :

Madame Suzanne Laborie

Monsieur Jacques Rivière

Madame Marie Lagoutte

Monsieur Joseph Alcalay

tous membres de notre Association.

LES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

Extrait des statuts

ARTICLE II

La Société Les Amis de Sceaux a pour objet de rechercher, de recueillir, d'inventorier tous documents témoignages, souvenirs concernant le ville de Sceaux et sa région et de les mettre à la disposition du public.

La Société se propose d'organiser des conférences, promenades et visites, des expositions, des spectacles, etc ... Elle pourra publier les communications qui auront été faites aux assemblées, les travaux de ses membres, sous forme de bulletins, livres, enregistrements, reproductions, etc ...

ISSN / 0758 - 8151

Directrice de publication : Françoise Petit
Impression : Maison des Jeunes et de la Culture
21 rue des Ecoles
92330 SCEAUX

Bulletin d'adhésion aux Amis de Sceaux

Bibliothèque Municipale, 7 rue Honoré de Balzac - 92330 SCEAUX

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Profession :

**Membre actif 90 F
130 F**

**Membre bienfaiteur
à partir de 200 F**

Facultatif :

- Souhaite participer aux recherches sur l'histoire locale	OUI	NON
- Peut communiquer des documents ou répondre à une interview	OUI	NON



NOTRE COUVERTURE

Dessin de Chapuy, lithographie par J. Arnout figurant sur le plan topographique de la ville de Sceaux dressé par A. Troufillot, géometre, en 1863 .